

Commune de Saint Hilaire de Brethmas

B.P 1 30560 Saint Hilaire de Brethmas

04 66 61 33 59

ARRÊTÉ DU MAIRE N°2025_18AM**ARRÊTE DE CONCESSION AU COLUMBARIUM DANS LE CIMETIERE COMMUNAL DU VILLAGE**

Concession N° 928
Emplacement : case n°25

Le Maire de Saint Hilaire de Brethmas,

Vu le Code Général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2213-13 et suivants,
Vu la délibération en date du 13 novembre 2018 du conseil municipal relative au tarif des concessions funéraires,

Vu la demande présentée par Mme BOISSIN Colette, demeurant 347, chemin de Combe Julianne 30100 ALES,

Et tendant à obtenir une concession au columbarium dans le cimetière communal afin d'y déposer l'urne de :

Mr BOISSIN Robert, décédé le 21 janvier 2025 à St Hilaire de Brethmas (30)

La sépulture de la famille : BOISSIN

ARRÊTE**Article 1 :**

Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur désigné ci-dessus et à l'effet d'y fonder la sépulture indiquée,

Une concession de 30 années.

A compter du 11 février 2025

Une case N°25 au Columbarium

Article 2 :

Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle.

Article 3 :

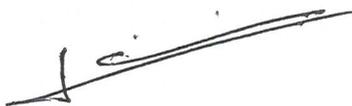
La concession est accordée moyennant la somme totale de 400 € versée dans la caisse du receveur municipal suivant la quittance N° du

Article 4 :

Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession, au receveur municipal, et à Monsieur le Sous-préfet ou Monsieur le Préfet.

Fait à Saint Hilaire de Brethmas, le 11 février 2025.

L'acquéreur,



Le Maire,
Jean-Michel PERRET



Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, sa transmission à Monsieur le Préfet du Gard, sa notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Cito

www.telerecours.fr

REÇU EN PRÉFECTURE

le 12/02/2025

Application agréée E-legalite.com